



**MASTER 2 : Droit,
Economie, Gestion :**

**mention Droit Social,
Protection sociale
et
Santé**

Code diplôme France compétences : 1351281P

CFA UNION
Pôle universitaire d'ingénierie d'Orsay
91405 ORSAY CEDEX
Tél : 01.69.15.35.10 / www.cfa-union.org

Mobilité internationale du CFA UNION



Cofinancé par le
programme Erasmus+
de l'Union européenne

SOMMAIRE

Vos contacts	P.2
Les dates clefs de la formation	P.3
Présentation du diplôme :	
- Condition d'admission	P.4
- Objectifs de la formation	P.4
- Compétences acquises	P.4
- Modalités d'organisation de la formation	P.5
- Modalités d'évaluation et de sanction du diplôme	P.6
- Durée de la formation	P.7
Programme simplifié de la formation	P.8
Le calendrier de la formation	P.9
Les moyens	P.10
Fiche RNCP	P.11

VOS CONTACTS

• Contacts Pédagogiques

Responsables de la formation :

Nathalie MIHMAN
Ylias FERKANE
directionm2pss@gmail.com

Secrétariat pédagogique :

Vanessa DE JESUS
Tél 01.40.97.59.90/vanessa.de_jesus@paris.nanterre.fr

Lieu de la formation :

Université Paris Nanterre
UFR Droit et Science Politique
200 avenue de la République – 92000 NANTERRE

• Contacts CFA

Conseillère formation :

Nancy LECOCQ
Tél : 01.69.33.86.02 / nancy.lecocq@cfa-union.org

Service financier :

Hanane AABOU
Tél : 01.69.15.35.24 / hanane.aabou@cfa-union.org

Référente Handicap :

Anna TOTH
Tél : 01 69 15 35 10 - 06 07 80 85 37 / anna.toth@cfa-union.org

Adresse postale :

CFA UNION Pôle universitaire d'ingénierie d'Orsay
bâtiment 640 – 91405 ORSAY Cedex

DATES CLEFS DE LA FORMATION



- **Date de la formation :**
du 14/09/2022 au 14/09/2023
- **Réunions d'informations destinées aux stagiaires :**
- **Date de la pré-rentrée universitaire :**
14/09/2022
- **Date de la rentrée universitaire :**
15/09/2022

Présentation du diplôme

➤ Conditions d'admission :

Accès ouvert aux titulaires d'un M1 (avec au moins une unité de droit du travail) ou d'un diplôme admis par la Commission d'équivalence de l'Université.

Admission sur dossier et entretiens de motivation

➤ Objectifs de la formation :

Le Master « Droit social, droit de la protection sociale et de la santé » est destiné à former des spécialistes solides en droit de la santé et de la protection sociale capables d'apporter des réponses juridiques aux questions essentielles que posent aujourd'hui les dispositifs de prévoyance et de santé au sein des entreprises, des organismes de protection sociale, des caisses, mais aussi des compagnies d'assurance, des cabinets de courtage, des syndicats et des associations. Fortifier les connaissances disciplinaires, croiser les modèles et les techniques juridiques, rendre intelligibles les mutations de la protection sociale et du système de santé sont les objectifs de cette formation. Protection sociale comparée et droit européen de la protection sociale y occupent en outre une place importante tant les pathologies comme les produits ont peu ou pas de « frontières ».

➤ Les compétences acquises durant la formation :

- Assurer l'analyse et la veille juridique,
- Analyser les données, notamment juridiques pour élaborer des conseils et des aides à la prise de décision,
- Lancer et développer des offres et des services, notamment des « hotline », des formations, des veilles et des conseils juridiques,
- Réaliser des études de risques, d'impacts et de compliance juridiques.

Profils de sortie des apprentis ayant suivi la formation :

Les étudiants trouvent rapidement des emplois de juristes dans des structures aussi diverses que les grandes entreprises, les compagnies d'assurance, les institutions de prévoyance, les mutuelles, les cabinets de courtage ou encore les Caisses de sécurité sociale ainsi que les Urssaf. Le Master prépare également à l'avocature, les avocats spécialisés étant très recherchés pour leur compétence en matière de protection sociale, tant légale que complémentaire. Enfin, des étudiants pourront se tourner vers les concours dédiés aux carrières sociales (EN3S, EHESP, inspecteur, médiateur...). La connaissance des différentes sources mais aussi la capacité à saisir les modes d'articulation des règles et des techniques juridiques ainsi que l'appréhension des modalités et contextes d'application offrent aux diplômés de véritables atouts pour leur insertion.

Plus d'infos sur le site du M2 de droit social Université Paris Nanterre Plus
d'infos sur le site de l'AEDSN : <https://aedn92.wixsite.com/aednContact>
mail de l'Association des anciens : aedn92@gmail.com

➤ **Modalités d'organisation de la formation**

Semestre 9

UE Maîtriser un domaine et ses méthodes 25.5 crédits

- UE Maîtriser les fondamentaux 25.5 crédits
- Droit de la protection sociale 4.5 crédits
- Droit de la santé approfondi 4.5 crédits
- Négociation et accords collectifs : aspects théoriques 4.5 crédits
- Libre circulation et protection sociale 3 crédits
- Aspects internationaux de relation de soin 3 crédits
- Droit de l'action sociale et médico-sociale 3 crédits
- Santé et protection sociale comparées 3 crédits

UE Conduire un travail personnel mobilisant la recherche/l'expertise 1.5 crédits

- UE Projet personnel 1.5 crédits
- Retour d'expériences 1.5 crédits

UE Développer ses compétences linguistiques 3 crédits

- UE Anglais professionnel 3 crédits
- Comparative and Employment Law 3 crédits

Semestre 10

UE Maîtriser un domaine et ses méthodes 16.5 crédits

- UE Maîtriser les fondamentaux 16.5 crédits
- Négociation et accords collectifs : aspects pratiques 4.5 crédits
- Santé et travail 3 crédits
- Politique de la protection sociale complémentaire 3 crédits
- Pratique de l'indemnisation 3 crédits
- Pratique de la rémunération et de la prévoyance 6 crédits

UE Conduire un travail personnel mobilisant la recherche/l'expertise OU Se former en milieu professionnel 7.5 crédits

- UE Projet personnel 7.5 crédits
- Mémoire d'apprentissage et soutenance 7.5 crédits

UE Développer ses compétences linguistiques 3 crédits

- UE Anglais professionnel 3 crédits
- Social Law avec certification TOEIC 3 crédits

L'activité en entreprise doit correspondre aux objectifs de la formation. Le travail en entreprise est encadré par un maître d'apprentissage désigné au sein de l'entreprise. Un tuteur enseignant est désigné afin de suivre le travail de l'alternant ; un compte-rendu est rédigé après chacune des deux visites du tuteur en entreprise. L'engagement de formation, comprenant entre autres les missions proposées et le projet d'entreprise sert de support au rapport d'activité et à la soutenance orale de l'alternant. Un carnet de liaison numérique accessible par Internet permet à tous les acteurs de la formation de visualiser : les absences de l'alternant ainsi que les comptes rendus des deux visites du tuteur dans l'entreprise.

➤ **Modalités d'évaluation et de sanction du diplôme**

Pour chaque module faisant partie des Unités d'Enseignement, la note du module est obtenue à partir des notes de contrôle continu durant la période d'enseignement.

Le mémoire de recherche donne lieu à une soutenance début septembre.

1/ Evaluation du mémoire

- Le mémoire

Le mémoire sur l'apprentissage en entreprise est un document de 50 à 80 pages, annexes comprises. Ce mémoire fait le lien entre les concepts ou les approches traitées durant la formation et l'activité de l'alternant en entreprise. Il constitue une prise de recul de l'alternant sur son travail en entreprise, au regard du contenu de sa formation universitaire. Cela peut prendre la forme d'analyses sur l'organisation de l'entreprise, une étude d'un cas auquel l'alternant aurait été confronté en entreprise, ou encore des recommandations à destination de l'entreprise.

Le tuteur pédagogique est également l'encadrant universitaire de ce mémoire de recherche.

- La soutenance orale

La soutenance orale se fait devant un jury constitué de membres de l'équipe pédagogique, du tuteur et du maître d'apprentissage (la présence de ce dernier étant souhaitable mais non obligatoire).

Chaque soutenance dure 40 minutes

Le déroulement de celle-ci se fait en 3 temps :

1. Présentation orale de 20 minutes ;
2. Questions du jury 10 minutes ;
3. Discussion au sein du jury en l'absence du stagiaire (environ 10 minutes).

2/ Sanction du diplôme :

Le Master 2 est décernée aux alternants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris le mémoire de recherche.

Les unités d'enseignement sont affectées par l'établissement d'un coefficient qui peut varier dans un rapport de 1 à 3.

Lorsqu'il n'a pas été satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes, l'alternant peut conserver, à sa demande, le bénéfice des unités d'enseignement pour lesquelles il a obtenu une note égale ou supérieure à 8 sur 20.

Lorsque le Master 2 n'a pas été obtenu, les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables. Ces unités d'enseignement font l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement.

La moyenne générale est obtenue après utilisation des coefficients en lien avec le nombre de crédits ECTS affecté à chaque module.

3/ Jury d'examen

Le diplôme est délivré par le jury du Master 2.

Le Président de l'Université Paris Nanterre désigne chaque année, par arrêté, le président et les membres du jury d'attribution du Master 2.

➤ Durée de la formation

Le volume de la formation est de 426h.

Programme simplifié de la formation

Droit de la protection sociale	4,5	36
Droit de la santé approfondi	4,5	36
Négociation et accords collectifs : aspects théoriques	4,5	36
Libre circulation et protection sociale	3	24
Aspects internationaux de la relation de soin	3	24
Droit de l'action sociale et médico-sociale	3	24
Santé et protection sociale comparée	3	24
Comparative and Employment Law	3	24
Retour d'expériences	1,5	30
Négociation et accords collectifs : aspects pratiques	4,5	36
Santé et travail	3	24
Politiques de la protection sociale complémentaire	3	24
Pratique de l'indemnisation	3	24
Pratique de la rémunération et de la prévoyance	6	36
Mémoire d'apprentissage et soutenance	7,5	
Social Law avec certification TOEIC	3	24
		426

Calendrier de la formation Rentrée 2022-2023

	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre
1 J	1 S	1 M	1 M	1 J	1 D	1 M	1 M	1 S	1 L	1 J	1 S	1 M	1 V
2 V	2 D	2 M	Vacances universitaires/	2 V	2 L	2 J	2 J	2 D	2 M	2 V	2 D	2 M	2 S
3 S	3 L	3 J	Période en entreprise	3 S	3 M	3 V	3 V	3 L	3 M	3 S	3 L	3 J	3 D
4 D	4 M	4 V	Formation à l'université	4 D	4 M	4 S	4 S	4 M	4 J	4 D	4 M	4 V	4 L
5 L	5 M	5 S	Vacances universitaires/	5 L	5 J	5 D	5 D	5 M	5 V	5 L	5 M	5 S	5 M
6 M	6 J	6 D	6 M	6 M	6 V	6 L	6 L	6 J	6 S	6 M	6 J	6 D	6 M
7 M	7 V	7 L	7 M	7 M	7 S	7 M	7 M	7 V	7 D	7 M	7 V	7 L	7 J
8 J	8 S	8 M	8 J	8 J	8 D	8 M	8 M	8 S	8 L	8 J	8 S	8 M	8 V
9 V	9 D	9 M	9 V	9 V	9 L	9 J	9 J	9 D	9 M	9 V	9 D	9 M	9 S
10 S	10 L	10 J	10 M	10 M	10 M	10 V	10 V	10 L	10 M	10 S	10 L	10 J	10 D
11 D	11 M	11 V	Amistice 1918	11 D	11 M	11 S	11 S	11 M	11 J	11 D	11 M	11 V	11 L
12 L	12 M	12 S	12 M	12 L	12 J	12 D	12 D	12 M	12 V	12 L	12 M	12 S	12 M
13 M	13 J	13 D	13 M	13 M	13 V	13 L	13 L	13 J	13 S	13 M	13 J	13 D	13 M
14 M	14 V	14 L	14 M	14 M	14 S	14 M	14 M	14 V	14 D	14 M	14 V	Fête nationale	14 J
15 J	15 S	15 M	15 J	15 M	15 D	15 M	15 M	15 S	15 L	15 J	15 S	15 M	15 V
16 V	16 D	16 M	16 M	16 V	16 L	16 J	16 J	16 D	16 M	16 V	16 D	16 M	16 S
17 S	17 L	17 J	17 M	17 S	17 M	17 V	17 V	17 L	17 M	17 S	17 L	17 J	17 D
18 D	18 M	18 V	18 M	18 D	18 M	18 S	18 S	18 M	18 J	18 D	18 M	18 V	18 L
19 L	19 M	19 S	19 L	19 L	19 J	19 D	19 D	19 M	19 V	19 L	19 M	19 S	19 M
20 M	20 J	20 D	Vacances universitaires/	20 M	20 V	20 L	20 L	20 J	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M
21 M	21 V	21 L	21 M	21 M	21 S	21 M	21 M	21 V	21 D	21 M	21 V	21 L	21 J
22 J	22 S	22 M	Période en entreprise	22 J	22 D	22 M	22 M	22 S	22 L	22 J	22 S	22 M	22 V
23 V	23 D	23 M	23 V	23 V	23 L	23 J	23 J	23 D	23 M	23 V	23 D	23 M	23 S
24 S	24 L	24 J	24 M	24 M	24 M	24 V	24 V	24 L	24 M	24 S	24 L	24 J	24 D
25 D	25 M	25 V	25 M	25 D	25 M	25 S	25 S	25 M	25 J	25 D	25 M	25 V	25 L
26 L	26 M	26 S	26 L	26 L	26 J	26 D	26 D	26 M	26 V	26 L	26 M	26 S	26 M
27 M	27 J	27 D	Vacances universitaires/	27 M	27 V	27 L	27 L	27 J	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M
28 M	28 V	28 L	Période en entreprise	28 M	28 S	28 M	28 M	28 V	28 D	28 M	28 V	28 L	28 J
29 J	29 S	29 M	29 J	29 J	29 D	29 M	29 M	29 S	29 L	29 J	29 S	29 M	29 V
30 V	30 D	30 M	Période en entreprise	30 V	30 L	30 M	30 J	30 D	30 M	30 V	30 D	30 M	30 S
	31 L			31 S	31 M		31 V		31 M		31 L		

Formation à l'université	Période en entreprise	Soutenances et délibérations
Vacances - période en entreprise	Seminaire à Venise	

* dates du séminaire susceptibles d'être modifiées

Les moyens

➤ **L'équipe pédagogique**

- L'équipe pédagogique est composée d'enseignants, d'enseignants-chercheurs et d'un professeur associé, conseiller d'Etat. Elle est par ailleurs constituée de nombreux professionnels en activité, souvent anciens diplômés des Masters de droit social de Paris Nanterre.

Des intervenants professionnels en charge de séminaires dédiés auxquels s'ajoutent des interventions plus ponctuelles d'anciens diplômés (la liste qui suit est susceptible d'évoluer, et est non exhaustive).

- Liste de l'équipe pédagogique sur demande.

➤ **Les moyens mis à disposition**

Le Master est adossé à l'IRERP (Institut de recherche sur les relations professionnelles) de l'Université Paris Nanterre.

Fiche RNCP

N° de fiche

RNCP31493

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 7**Code(s) NSF :**

- 120 : Spécialités pluridisciplinaires, sciences humaines et droit
- 128 : Droit, sciences politiques
- 315 : Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi

Formacode(s) :

- 13222 : droit travail
- 13287 : droit communautaire

Date d'échéance de l'enregistrement : 01-01-2024**Certificateur(s)**

Nom légal	SIRET	Nom commercial	Site internet
UNIVERSITE DE STRASBOURG	13000545700010	-	-
UNIVERSITE D'AIX MARSEILLE	13001533200013	-	-
UNIVERSITE DE LORRAINE	13001550600012	-	-
UNIVERSITE DE BORDEAUX	13001835100010	-	-
UNIVERSITE DE MONTPELLIER	13002054800017	-	-
UNIVERSITE DE LILLE	13002975400012	-	-
CY CERGY PARIS UNIVERSITE	13002597600015	-	-
UNIVERSITE PARIS-SACLAY	13002602400054	-	-
UNIVERSITE TOULOUSE 1 CAPITOLE	19311382600013	-	-
UNIVERSITE DE RENNES I	19350936100013	-	-

NANTES UNIVERSITE	13002974700016	-	-
UNIVERSITE D'ORLEANS	19450855200016	-	-
UNIVERSITE LYON 2 A ET L LUMIERE	19691775100014	-	-
UNIVERSITE LYON 3 JEAN MOULIN	19692437700282	-	-
UNIVERSITE PARIS 1 PANTHEON-SORBONNE	19751717000019	-	-
UNIVERSITE PARIS-PANTHEON-ASSAS	13002995200012	-	-
UNIVERSITE DE TOULON	19830766200017	-	-
UNIVERSITE PARIS NANTERRE	19921204400010	-	-
UNIVERSITE PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE	19941111700013	-	-
UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE	13002806100013	-	-

Résumé de la certification

Activités visées :

- Application et contrôle des règles de droit social dans les entreprises et les organisations
- Montage et suivi des dossiers contentieux
- Elaboration des actes juridiques essentiels aux entreprises et aux organisations (contrat de travail, règlement intérieur, document unique d'évaluation des risques...)
- Mise en place des instances de représentation du personnel
- Organisation des réunions
- Conseil en conduite de négociation collective et élaboration des accords
- Gestion des relations sociales dans l'entreprise
- Prévention et gestion des conflits collectifs de travail
- Développement dans l'entreprise de la politique de recrutement, des dispositifs d'insertion, de formation et de reclassement
- Audit social et conduite des diagnostics organisationnels et sociaux liés à la GRH
- Identification des risques en matière d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
- Traitement des contentieux prud'homaux

Compétences attestées :

- Maîtriser et analyser le droit social dans toutes ses dimensions (nationale, européenne et internationale)
- Analyser une demande et proposer des solutions adaptées et sécurisées au plan juridique
- Informer et conseiller les clients et les collaborateurs sur les questions d'ordre juridique
- Comprendre la signification des évolutions relatives aux sources du droit du travail et de la protection sociale

- Mettre en œuvre et optimiser la réglementation sociale en lien avec la stratégie de l'entreprise ou de l'organisation
- Appliquer la technique contractuelle aux différents types de contrat de travail
- Utiliser les méthodes de négociation et les modes de gestion des conflits de travail
- Développer une vision prospective, de dimension nationale, européenne et internationale, permettant la prise de décision et la gestion d'un projet
- Identifier des liens entre le droit et la gestion de l'entreprise (gestion des temps, gestion de la paye, gestion de la protection sociale légale et supplémentaire), et entre le droit et les systèmes d'emploi-formation
- Identifier et utiliser les outils et les pratiques RH en matière de recrutement, de maintien dans l'emploi, de développement de l'employabilité, de gestion des compétences et de politique de formation
- Déterminer et considérer les interactions entre droit du travail et protection sociale
- Traiter une problématique d'ensemble en s'inscrivant dans un environnement pluridisciplinaire et en intégrant différentes thématiques (politiques publiques, gestion comptables et financière, développement durable, politiques de prévention des risques...)
- Utiliser des outils opérationnels de gestion et des outils bureautiques
- Mettre en place des instances de représentation du personnel et organiser des réunions
- Assurer une veille juridique constante
- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

Chaque mention peut être déclinée en parcours (anciennement spécialités) permettant d'acquérir des compétences complémentaires. Pour plus d'information, se reporter aux liens renvoyant sur les sites des

différentes universités habilités/accréditées.

Bloc de compétences

N° et intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation
RNCPC31493BC01 Usages avancés et spécialisés des outils numériques	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine 	
RNCPC31493BC02 Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	<ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation 	
RNCPC31493BC03 Communication spécialisée pour le transfert de connaissances	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation - Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère 	
RNCPC31493BC04 Appui à la transformation en contexte professionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles - Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe - Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. 	

Secteur d'activités et type d'emploi

Secteur d'activités :

- M : Activités spécialisées, scientifiques et techniques
- N : Services administratifs et d'assistance
- O : Administration publique
- S : Autres activités de service

Type d'emploi :

- Juriste spécialisé en droit du travail et droit de la protection sociale
- Juriste spécialisé dans les fonctions RH
- Responsable ressources humaines dans les entreprises ou les organisations professionnelles
- Avocat en Droit Social
- Inspecteur et contrôleur du travail
- Responsable hygiène et sécurité

Code(s) ROME :

- K1903 - Défense et conseil juridique
- M1206 - Management de groupe ou de service comptable
- M1502 - Développement des ressources humaines
- M1402 - Conseil en organisation et management d'entreprise

Voies d'accès

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

En contrat de professionnalisation	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle		X	
Par expérience	X		Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78
En contrat d'apprentissage	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Non

Base légale

Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	Code de l'éducation et notamment les articles L611-1 à L612-1-1, L612-5 à L612-6-1, D612-33 à D612-36-4, L613-1, D613-1, D613-6 et D613-7 Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation des établissements d'enseignement supérieur Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master modifié Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master modifié Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master modifié

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	Aix-Marseille Université, arrêté du : 17/05/2018 Université de Bordeaux, arrêté du : 26/05/2016 Université de Cergy-Pontoise, arrêté du : 03/07/2015 Université de Lorraine, arrêté du : 19/02/2018 Université de Montpellier, arrêté du : 05/02/2018 Université de Nantes, arrêté du : 19/07/2017 Université de Strasbourg, arrêté du : 28/08/2018 Université de Toulon, arrêté du : 06/06/2018 Université d'Orléans, arrêté du : 22/05/2018 Université Jean Moulin - Lyon 3, arrêté du : 28/06/2016 Université Lumière - Lyon 2, arrêté du : 23/05/2016 Université Panthéon Assas - Paris 2, arrêté du : 03/11/2014 Université Panthéon Sorbonne - Paris 1, arrêté du : 22/03/2016 Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense - Paris 10, arrêté du : 30/06/2017 Université Paris-Saclay, arrêté du : 10/07/2015 Université Rennes 1, arrêté du : 23/06/2017 Université Toulouse 1 Capitole, arrêté du : 23/05/2016 Université de Lille, arrêté du : 13/07/2015 Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne - Paris 12, arrêté du : 16/07/2015
-	CY CERGY PARIS UNIVERSITE, arrêté du : 11/05/2020
-	UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE, arrêté du : 30/06/2021

Date d'échéance de l'enregistrement	01-01-2024
--	------------

▼ POUR PLUS D'INFORMATIONS

Statistiques :

Lien internet vers le descriptif de la certification :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Université de Strasbourg
Aix-Marseille Université
Université de Bordeaux
Université de Cergy-Pontoise
Université de Lorraine
Université de Montpellier
Université de Nantes
Université de Toulon
Université d'Orléans
Université Jean Moulin - Lyon 3
Université Lumière - Lyon 2
Université Panthéon Assas - Paris 2
Université Panthéon Sorbonne - Paris 1
Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense - Paris 10
Université Paris-Saclay
Université Rennes 1
Université Toulouse 1 Capitole
Université de Lille

Liste complète des organismes préparant à la certification

Fiche au format antérieur au 01/01/2019

Lien internet vers le descriptif de la fiche RNCP : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/31493/>